

# Classification de fonctions et salaires minimums sectoriels pommes de terre

## Protocole d'accord

Pendant plus de 10 ans, la FGTB a œuvré pour la création d'une classification de fonctions opérationnelle. Des dizaines d'interpellations au sein de la Commission Paritaire et de nombreuses réunions de secrétaires et de délégués sont à la base de cette réalisation.

Dès le départ, les négociateurs ont été confrontés à des différences très importantes entre les entreprises. Certains employeurs avaient en effet profité du vide juridique pour éviter d'appliquer même les salaires minimums en vigueur dans l'industrie alimentaire!

Dès le départ, notre Centrale est restée dans la logique de la recherche d'un accord solidaire et équilibré pour tous les ouvriers du secteur.

Nous félicitons dès lors nos affiliés, militants et secrétaires pour leur dévouement et leur détermination!

Finalement, après de longues et difficiles négociations, les représentants des employeurs et des syndicats sont enfin parvenus à un protocole d'accord. Le 20 juin 2006, cet accord a été soumis aux délégués FGTB du secteur. L'approbation et la signature de l'accord au sein de la Commission Paritaire sont prévues le 5 juillet.

Le secteur «industrie alimentaire»

est un secteur en constante évolution. Presque chaque jour, de nouveaux produits sont développés. L'industrie des pommes de terre est un des plus de 30 sous-secteurs, ayant par ailleurs connu un élargissement et un renouvellement substantiels de son assortiment. Les conséquences de cette modernisation sont non seulement une modification du contenu des fonctions existantes, mais également la création de nouvelles fonctions.

Il était donc grand temps de mettre de l'ordre; un travail de longue haleine qui a pu être mené à bien uniquement grâce au dévouement incessant de nos délégués et militants.

La notion «industrie transformatrice des pommes de terre» a été décrite et s'applique aux entreprises ayant pour activité principale:

- l'épluchage et/ou la découpe de pommes de terre;
- et/ou la transformation de pommes de terre en un produit semi-fini en les faisant cuire, frire, en en faisant de la purée ou en les séchant;
- et/ou la production d'un produit fini sous forme de frites, croquettes, chips, purée, flocons, granulés ou autres, à base de pommes de terre ou de produit semi-fini à base de pommes de terre.

A l'aide d'une méthode analytique d'évaluation de fonctions (la méthode ORBA), la classification sectorielle a été mise au point.

Après examen et en concertation avec les partenaires sociaux, une liste de fonctions de référence a été dressée (voir cadre). Ces 36 fonctions ont été décrites, analysées et pesées à l'aide de la méthode ORBA. Finalement, les conditions de travail et de salaire ont été liées à la classification de fonctions par convention collective de travail.

Voilà le fondement auquel devra se greffer la situation propre à l'entreprise et sur base duquel des déviations pourront être rectifiées. Les secrétaires et délégués FGTB continueront à prendre les initiatives qui s'imposent.

Chaque ouvrier se voit attribuer une classe sur base de la fonction réellement exercée.

L'employeur communiquera à chaque ouvrier la fonction et la classe et les indiquera sur la fiche salariale.

Dans ce contexte, une tâche importante est évidemment réservée aux délégués et aux permanents, qui devront vérifier scrupuleusement que cet accord soit appliqué correctement au niveau de l'entreprise. En outre, chaque ouvrier a la possibilité d'introduire un recours contre son évaluation de fonction et/ou sa classification auprès de l'employeur. Il peut se faire assister par son délégué syndical ou le secrétaire de la FGTB.



Les points principaux de l'accord conclu pour l'industrie transformatrice des pommes de terre seront repris dans une brochure succincte qui sera disponible dans nos sections à partir de la mi-juillet.

En cas de doute ou pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec les délégués ou la section régionale.



## Secteurs verts: Augmentation conventionnelle au 01/07/2006

Au 01/07/2006, les salaires effectifs et minimums sont augmentés de :

- Culture de fleurs et de plantes d'ornement : **+0,435%**;
- Pépinières et pépinières forestières : **+0,56%**;
- Fructiculture (à l'exception des entreprises qui ont pour seule activité le triage pour des tiers) : **+0,77%**;
- Cultures maraîchères (à l'exception de la culture des champignons) : **+0,56%**.

Dénomination de la fonction	Classe	Département
Technicien automatisation de processus	8	Technique
Electricien	7	Technique
Mécanicien	7	Technique
Opérateur des énergies et fluides	7	Technique
Responsable d'équipe conditionnement	7	Fonctions dirigeantes
Responsable d'équipe production	7	Fonctions dirigeantes
Technicien de (ligne) de production	7	Technique
Magasinier matériel d'emballage	6	Logistique
Magasinier matières premières	6	Logistique
Magasinier produits finis	6	Logistique
Mécanicien entretien couteaux	6	Technique
Opérateur cuisson	6	Processus de transformation
Opérateur emballage (chips & snacks)	6	Conditionnement
Opérateur extrusion	6	Processus de transformation
Opérateur installation purification d'eau	6	Technique
Opérateur préparation de purée	6	Processus de transformation
Réceptionniste des pommes de terre	6	Réception de pommes de terre
Soudeur, tuyauteur, assembleur	6	Technique
Contrôleur de qualité	5	Qualité
Laborantin	5	Qualité
Opérateur aromatisants	5	Processus de transformation
Opérateur emballage (frites et croquettes)	5	Conditionnement
Opérateur installation d'épluchage et de découpe	5	Processus de transformation
Opérateur ligne de flocons	5	Processus de transformation
Responsable d'équipe Chargement-déchargement	5	Fonctions dirigeantes
Cariste entrepôts	4	Logistique
Cariste transport interne	4	Logistique
Palletiseur (automatique)	3	Conditionnement
Préparateur de commandes	3	Logistique
Préposé au lavage et au triage	3	Réception de pommes de terre
Collaborateur de production	2	Processus de transformation
Nettoyeur (sols, locaux, sanitaire)	2	Qualité
Nettoyeur des machines de production	2	Qualité
Palletiseur (manuel)	2	Conditionnement
Trieur de pommes de terre	2	Processus de transformation
Emballleur (manuel)	1	Conditionnement